



Termes de Référence Groupe de Travail conjoint Groupe de travail 130

Systemes de réduction de la sédimentation pour marinas et ports de plaisance

1. Contexte historique – définition du problème

L'intention de ce groupe de travail est de mettre l'accent sur les problèmes pour les opérateurs de marinas et de ports de plaisance concernant les procédures de dragage et les frais montants qui résultent de règlements et de législations internationales attendues, causées fondamentalement par la politique internationale de 'le pollueur paye'.

En jetant un œil sur les enquêtes hollandaises nationales, il paraît que la majorité de la pollution du sédiment dans les marinas vient de dehors la marina et ses opérations. Au moins 85% de la sédimentation viendrait de dehors la marina.

Il est possible de réduire ces frais extrêmes et l'action écologiquement difficile du dragage par l'implémentation de mesures et de procès techniques, afin de réduire ou d'éviter la sédimentation.

2. Objectif

Fournir des directives aux autorités de marinas et de ports, pour qu'ils puissent définir leurs propres mesures et procès techniques, en tenant compte des circonstances spéciales de la marina ou du port de plaisance, afin de diminuer la sédimentation au sein du port ou de la marina.

3. Rapports précédents à réviser

Entre autres les rapports de PIANC « Guide de gestion des matériaux de dragage », 1997 et « Dragage de marinas », 2004.

L'enquête internationale concernant les procès qui influencent la sédimentation dans les marinas, et les méthodes de réduction de la sédimentation.

4. Sujets à examiner

Le groupe examinera:

- Des normes diverses et des mesures et procès techniques concernant la vraie cause de sédimentation.
- L'inventaire des mesures et procès techniques développés pour réduire la sédimentation.
- Dissémination de ces mesures et procès à implémenter dans les activités et procès des marinas.
- Les accès critiques aux ports aux différents systèmes d'eau en intégrant des directives de sécurité et les nouvelles directives dans le domaine de mesures et de procès techniques pour réduire la sédimentation.

Il faudra aussi tenir compte de l'effet du vent, des ondes et/ou des courants en relation avec ces mesures et procès techniques et la sécurité.

5. Méthode d'approche

Le groupe de travail évaluera le problème sur la base de la littérature et de la recherche existantes et il rédigera des directives claires et pratiques.

6. Produit final envisagé du groupe de travail

Un rapport d'au maximum 50 pages contenant les sujets suivants:

- Définition du mécanisme de sédimentation lié aux différents systèmes d'eau
- Révision des méthodes de mesure de sédimentation
- Evaluation des mesures de réduction de la sédimentation
- Méthodes techniques pour l'implémentation de mesures de réduction de la sédimentation

7. Disciplines souhaitables des membres du groupe de travail

Des opérateurs de marinas et de ports de plaisance, des experts techniques, des autorités représentatives ou compétentes d'ICOMIA et de PIANC.

8. Pertinence pour les pays en transition

Le sujet est pertinent pour les pays en transition vu qu'actuellement ils essaient de développer une industrie de marinas en construisant de nouvelles marinas.